

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

----- 0 -----

**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR**

----- 0 -----

**REPRESENTATION PERMANENTE DU SENEGAL
AUPRES DES NATIONS UNIES A NEW YORK**



DECLARATION DE LA DELEGATION DU SENEGAL

**A L'OCCASION DE LA RÉUNION SPÉCIALE DU COMITÉ CONTRE LE
TERRORISME COMMÉMORANT LE 20^E ANNIVERSAIRE DE L'ADOPTION
DE LA RÉOLUTION 1373 (2001) DU CONSEIL DE SÉCURITÉ ET DE
LA CRÉATION DU COMITÉ**

NEW YORK, LE 04 NOVEMBRE 2021

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Sénégal se réjouit de la tenue de cette réunion spéciale commémorant le 20^e anniversaire de la Résolution 1373 (2001) et réaffirme son engagement en faveur de sa mise en œuvre pour la lutte contre le phénomène du terrorisme international.

Qu'il me soit permis d'adresser mes vifs et sincères remerciements à Monsieur Vladimir VORONKOV, Secrétaire général adjoint chargé du Bureau de lutte contre le terrorisme pour les innombrables efforts déployés pour mettre fin à ce fléau.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Depuis l'adoption de la résolution 1373, le terrorisme international continue d'être une préoccupation majeure de la communauté internationale. C'est ainsi que vingt (20) ans après son adoption, cette résolution garde toute sa pertinence, en tant qu'outil clé de la lutte contre le terrorisme international.

La menace terroriste, sous de nouvelles formes plus violentes et plus sophistiquées, justifie l'adoption, par les Nations Unies, d'une approche multidimensionnelle en vue de faire face à ce phénomène aux conséquences désastreuses pour la paix et la sécurité internationales.

La crise sanitaire due à la pandémie de COVID-19 a amplifié le phénomène en favorisant le recrutement parmi les groupes vulnérables.

Face aux effets néfastes du terrorisme international qui n'épargne aucun Etat, la communauté internationale doit mobiliser toutes ses énergies pour lutter efficacement contre ce phénomène.

C'est tout le sens de l'intervention de **Son Excellence Monsieur Macky SALL**, Président de la République du Sénégal, qui, dans son allocution au débat général de cette 76^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, faisait remarquer que **« Où qu'il puisse s'établir, le terrorisme reste une menace globale ; et le système de sécurité collective des Nations Unies doit le combattre »**.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le débat général de cette présente session a été l'occasion pour les dirigeants du monde entier de mettre en évidence les priorités fondamentales dans la lutte contre le terrorisme.

En effet, l'accent a été particulièrement mis sur la nécessité du renforcement de la coopération, la lutte contre les causes profondes du terrorisme, la lutte contre le financement du terrorisme et ses liens avec la criminalité transnationale organisée ainsi que le respect des droits humains et de l'état de droit.

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) à des fins de propagande complexifie la lutte contre le terrorisme.

C'est l'occasion de saluer la contribution du Comité des Nations Unies contre le Terrorisme et de sa Direction exécutive,

notamment en matière de suivi des engagements et d'accompagnement de leur matérialisation.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le défi reste de taille.

Malgré l'existence d'un cadre juridique international fort de dix-neuf (19) instruments et de différentes initiatives et actions, le phénomène peine à être endigué, notamment en raison de formes nouvelles et émergentes, dont le **bioterrorisme** et le **cyber terrorisme**.

En effet, la résurgence du terrorisme et de l'extrémisme violent dans certaines régions du monde, couplée à l'essor des moyens technologiques, appelle à des mesures holistiques.

C'est dire que nous devons, d'une part, accorder une attention particulière à ces nouvelles menaces, et d'autre part, lutter contre les causes profondes, d'ordre socio-économique, qui ont pour noms pauvreté, exclusion, faiblesse des systèmes éducatifs, entre autres.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Dans un souci d'accentuer la lutte contre le terrorisme, notre pays a renforcé son dispositif juridique par la criminalisation des actes terroristes, la création d'une Cellule antiterroriste, l'élargissement des compétences de la Cellule nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) à la lutte contre le

financement du terrorisme (2009) ainsi qu'un Plan d'Action contre le Terrorisme (2013).

Par ailleurs, le Plan Sénégal émergent (PSE) développe des programmes économiques et sociaux qui visent la prévention du terrorisme et de l'extrémisme violent par l'élimination des conditions propices à leur propagation.

Enfin, l'Assemblée nationale a, le 25 juin 2021, adopté deux lois portant, respectivement, modification du Code pénal et du Code de procédure pénale, en vue de renforcer la lutte contre le terrorisme, la piraterie maritime et la criminalité transnationale organisée.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

La communauté internationale doit accorder une attention particulière au continent africain qui reste la région la plus touchée par les attaques terroristes.

Ma délégation réitère l'appel lancé par **le Président SALL** en ces termes « **nous ne devons pas accepter que l'Afrique devienne le sanctuaire du terrorisme international** ».

Les attaques terroristes, en particulier dans le Sahel, ont eu pour conséquence le déplacement de plusieurs milliers de personnes, l'accentuation de la pauvreté et l'aggravation de l'insécurité alimentaire.

En effet, la lutte contre le terrorisme doit figurer en bonne place dans cette Décennie d'action pour le développement durable, en

vue de la réalisation intégrale des Agenda 2030 et 2063 de l'Union africaine.

Je vous remercie.